



Obernai, le 17 novembre 2011

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie
Vice-Président du Conseil général
Maire d'Obernai
Président de la CdC
du Pays de Sainte Odile

N. Réf. : BF/MV n° 49

*Monsieur le Ministre Philippe RICHERT
Président du Conseil Régional d'Alsace*

*Monsieur Charles BUTTNER
Président du Conseil Général du Haut-Rhin*

*Monsieur Guy-Dominique KENNEL
Président du Conseil Général du Bas-Rhin*

*Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents,*

Une majorité de Conseillers Généraux et de Conseillers Régionaux se réjouit de la perspective de création "d'une nouvelle collectivité" pour la Région Alsace, avec la mise en place d'un Conseil Unique.

Je fais partie des élus alsaciens enthousiastes pour la création d'une seule entité territoriale. Ce projet, qui sera validé dans son principe le 1^{er} décembre 2011 à Colmar, répondra, j'en suis sûr, à l'attente d'une majorité de nos concitoyens alsaciens et permettra de renforcer l'expression politique de l'Alsace dans le concert concurrentiel des Grandes Régions Européennes.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, j'assume depuis avril 2011, la présidence du C.A de l'ADT 67, mission exaltante, grâce au concours d'élus engagés et d'une équipe professionnelle dévouée.

La stratégie touristique de notre Région a permis à l'Alsace d'accueillir et de satisfaire 11 millions de touristes l'année dernière, grâce à l'engagement permanent des institutions, à la vitalité sans faille de tous les socioprofessionnels et à la vision de développement partagée par de très nombreux acteurs méritants.

Depuis plus de 10 ans, nous sommes nombreux à formuler le vœu, de la mise en place d'une structure unique, en substitution des 2 Agences de Développement Touristique (67 et 68) et du Comité Régional du Tourisme.

- *L'Agence de Développement Touristique 67 emploie 28 personnes, pour un budget de 2,815 M€,*
- *l'Agence de Développement Touristique 68 emploie 19 personnes, pour un budget de 2,775 M€,*
- *le Comité Régional du Tourisme emploie 18 personnes, pour un budget de 3,700 M€,*

Soit un total de 9,290 M€.

Le CRT positionne et organise l'image touristique de l'Alsace en s'appuyant sur des campagnes de communication au niveau national et international, en organisant des événementiels et en animant des relations presse. Il a en charge la promotion vers les marchés extérieurs, notamment lointains.

Les ADT structurent et développent l'économie touristique au niveau des Départements en visant la qualité de l'offre de même que la prospérité des entreprises et prestataires de services touristiques. Les marchés de proximité et la clientèle française constituent leurs cibles prioritaires.

Les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives (OTSI) assurent principalement une mission d'accueil au niveau de leur territoire de compétence. En Alsace, ils sont représentés au niveau régional par le RésOT Alsace.

Les Compagnies Consulaires, dont les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Commerce et d'Industrie participent au développement des entreprises touristiques, notamment dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration.

La Maison de l'Alsace à Paris, véritable ambassade sur les Champs-Élysées, contribue aux opérations de promotion touristique et à l'animation des réseaux d'acteurs économiques et culturels.

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, je me permets par la présente, de proposer la fusion de ces 3 structures en un seul organisme, qui pourrait :

- *être dénommé "ALSACE TOURISME",*
- *opérationnel dès le 1^{er} janvier 2013.*

Pour cela, il serait nécessaire de :

- *recueillir un avis favorable de principe de la part des membres de nos 3 collectivités,*
- *prendre une délibération concomitante au plus tard en mars 2012,*
- *mettre en place le plus rapidement possible un groupe de travail ayant en charge la réflexion partagée sur les objectifs, la stratégie et les moyens (travail à réaliser entre janvier et mai 2012),*
- *travailler en synergie avec :*
 - *les acteurs de la démarche "MARQUE ALSACE",*
 - *des représentants de la Maison de l'Alsace à Paris,*
 - *des représentants des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiatives, ainsi que des Compagnies Consulaires.*
- *proposer une délibération finale en septembre / octobre 2012 aux membres des 3 collectivités, pour valider définitivement le projet,*
- *mettre en place cette nouvelle structure le 1^{er} janvier 2013.*

Tout ceci nous permettrait :

- *d'avoir un seul organisme assurant la stratégie touristique de notre Région Alsace, ce qui est largement souhaité par tous les acteurs socioprofessionnels,*
- *d'augmenter considérablement l'efficacité globale par la mise en commun des compétences partagées,*
- *de réaliser à terme des économies d'échelle, qui seraient indispensables, pour être affectées à l'accompagnement financier nécessaire à la mise en œuvre de la "MARQUE ALSACE".*

Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, avant de vous proposer ce projet, j'ai évoqué cet objectif avec de nombreux élus. Une très grande majorité d'entre eux adhère à cette proposition.

Plus que jamais, il est nécessaire de conjuguer tous nos efforts pour porter les enjeux d'avenir de notre Région à forte identité, l'Alsace, et de porter une stratégie de développement touristique gage de création d'emplois et de développement de très nombreuses entreprises familiales spécialisées dans ces secteurs.

Nos concitoyens attendent de nous de l'audace, une vision ambitieuse pour notre Région et une gestion rigoureuse des deniers publics, cette proposition s'inscrit tout à fait dans cette perspective.

Au plaisir d'échanger avec vous sur ce sujet et bien d'autres,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, Messieurs les Présidents, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien Cordialement / Bernard FISCHER



*Président de l'ADT 67
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin
Maire d'Obernai*

Copie à :

*Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin
Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux d'Alsace*